



**SNUipp-FSU 67**  
4, rue de Lausanne  
67000 STRASBOURG  
snu67@snuipp.fr  
03 90 22 13 15

Monsieur l'Inspecteur d'académie-DASEN

Strasbourg, le 17 septembre 2018

Objet : Demande d'audience

Monsieur L'Inspecteur d'académie-DASEN,

Le SNUipp-FSU est un syndicat d'enseignant.es fortement attaché.es au service public d'éducation. Depuis toujours, ses militant.es et ses délégué.es portent avec force un projet progressiste pour l'École de la République. Syndicat d'enseignant.es, le SNUipp-FSU se bat au quotidien pour que les droits des collègues soient respectés, droits conférés par leur statut mais aussi pour leur liberté pédagogique qui s'exerce dans le cadre national imposé à tou.tes : les programmes.

Car n'en déplaise au ministre de l'Éducation nationale, choisir ses méthodes, concevoir ses outils didactiques, construire ses outils d'évaluation et de remédiation sont bien des actes professionnels, pensés, élaborés, intelligents. Ils ne relèvent en rien de l'anarchie et sont encore moins des actes criminels.

Les maîtres et maîtresses de notre pays sont des enseignant.es responsables ayant à cœur de faire progresser leurs élèves, en leur offrant un environnement sécure affectivement, en les encourageant systématiquement à se dépasser, en revenant avec bienveillance sur leurs erreurs.

C'est dans cette optique qu'ils.elles créent leurs outils d'évaluation tout au long de l'année.

Aujourd'hui, les évaluations nationales imposées en CP et en CE1 provoquent la consternation et la colère. Inadaptées à l'âge et aux compétences des élèves, elles vont inévitablement susciter chez eux angoisse et découragement.

En outre, en confier la correction à un logiciel dépossède leurs enseignant.es de leur professionnalisme et vise à les transformer en simples exécutant.es.

Au vu de toutes les questions que posent les évaluations CP/CE1, le SNUipp-FSU national a demandé officiellement au ministre, jeudi 13 septembre, un moratoire.

Dans l'attente, il appelle les collègues à surseoir et à réfléchir en équipe.

Nous sollicitons aujourd'hui une audience afin d'évoquer avec vous la situation dans le Bas-Rhin.

Nous vous remercions d'avance du temps que vous nous consacrerez.

Veillez croire, Monsieur l'Inspecteur d'académie-DASEN à notre entier dévouement au service public d'Education.

Catherine Le Duff  
Co-secrétaire départementale